

Vers un nouveau projet médico-soignant

Depuis le début de l'année, la co-construction de notre futur projet médico-soignant est engagée. Première brique du prochain projet d'établissement, il couvrira la période 2027/2031.



L'assemblée générale du 9 mars a réuni de nombreux professionnels de l'établissement, marquant une nouvelle étape dans cette démarche de co-construction.

Pour la première fois, ce projet est pensé comme un projet médico-soignant, associant étroitement les équipes médicales et soignantes autour d'une vision commune de l'offre de soins.

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

Le projet d'établissement actuel arrivant à échéance fin 2026, la réflexion a donc été lancée le 8 janvier dernier avec l'appui du cabinet de conseil ACE Santé. L'objectif : prendre le temps d'un regard partagé sur l'existant et ouvrir un espace de réflexion sur les évolutions à venir.

Comme l'a souligné Yannick Miragliotta, directeur du C.H.P., lors de l'assemblée générale : «*Le projet médico-soignant constitue la pierre angulaire de notre futur projet d'établissement. Les orientations présentées aujourd'hui sont une première base de travail : elles ont vocation à être enrichies et retravaillées collectivement dans les prochains mois.* »

La méthode retenue repose sur plusieurs étapes complémentaires : analyser l'existant, écouter les acteurs et identifier les enjeux du territoire.

Près d'une trentaine d'entretiens internes et externes ont ainsi été menés auprès des professionnels de l'établissement, mais également auprès de partenaires du territoire et de professionnels de santé libéraux. Une consultation spécifique a également été adressée à la médecine de ville.

Comme l'a expliqué, le consultant du cabinet ACE Santé, Christophe Falatin : «*L'objectif de cette démarche est de prendre un temps de respiration stratégique. Il s'agit à la fois de tirer un cap partagé à partir de votre activité quotidienne et de faire émerger de nouvelles orientations qui pourront structurer les projets des années à venir.* »

Ces échanges ont permis de dresser un premier état des lieux du territoire,



Rencontre avec la C.P.T.S.

de l'offre de soins et des attentes des partenaires, mais aussi de tirer les enseignements du précédent projet médical.

UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT

Le bilan du projet médical 2022-2026 montre une dynamique largement positive. Sur l'ensemble des actions recensées dans les projets de pôles et de soins, 69 % sont déjà réalisées, 25 % sont en cours, et seulement 7 % n'ont pas encore été initiées.

Certaines initiatives ont même largement dépassé le cadre initial du projet, à l'image de la restructuration de la réhabilitation psychosociale, aujourd'hui bien structurée et reconnue, ou encore du déploiement du Plan de Soins Individualisé (PSI).

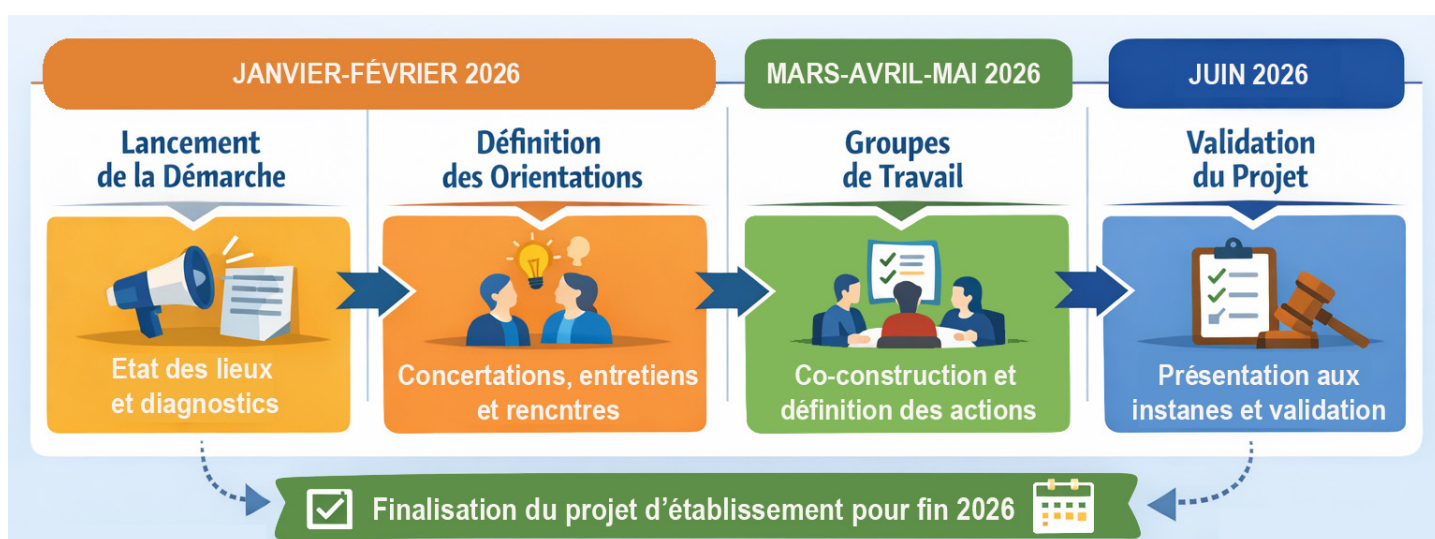
Ce bilan met également en lumière plusieurs axes d'amélioration, notamment la nécessité de mieux partager et piloter collectivement les projets, et de renforcer les articulations entre les dimensions médicales, soignantes, socio-éducatives et psychologiques.

DES PREMIÈRES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les premiers travaux ont permis d'identifier quatre grandes orientations stratégiques, présentées lors de l'assemblée générale du 9 mars dernier. Pour le Dr Nathalie Streck, présidente de la C.M.E., ces axes constituent une base solide pour la suite du travail.

Le premier axe consiste à structurer une offre de soins adaptée aux besoins du territoire et à ses évolutions démographiques et sociales.

Les trois autres orientations concernent la poursuite du décloisonnement des parcours et le renforcement du travail partenarial, une meilleure lisibilité de l'offre de soins pour les patients et les partenaires, et l'ensemble des parties prenantes, le développement de l'innovation, de la re-



cherche et de la formation au service de l'amélioration des pratiques.

Ces orientations permettront ensuite de décliner des objectifs et actions concrètes pour les années à venir.

UN PREMIER PROJET MÉDICO-SOIGNANT POUR L'ÉTABLISSEMENT

La démarche présente également une nouveauté importante pour le C.H.P. : pour la première fois, le projet sera conçu comme un projet médico-soignant, associant étroitement les communautés médicales et soignantes. Pour Louis Ribeiro, directeur des soins, cette approche constitue un levier majeur pour ren-

forcer la dynamique collective : *«C'est une opportunité importante de construire ensemble un projet partagé entre les professionnels médicaux et soignants. Nous devons continuer à soutenir l'innovation organisationnelle, la recherche paramédicale et le développement des compétences des équipes.»*

LES PROCHAINES ÉTAPES

La prochaine étape de la démarche reposera sur des groupes de travail pluriprofessionnels, organisés par pôles et autour de thématiques transversales.

Deux grands sujets feront notamment l'objet d'une réflexion collective : la

lisibilité de l'offre de soins, l'optimisation et la sécurisation des parcours ambulatoires dans une logique de gradation des soins.

Comme le rappelle le directeur : *«Les orientations présentées aujourd'hui ne sont pas définitives. Elles ont vocation à être discutées, complétées et enrichies dans les groupes de travail.»*

Les travaux doivent permettre d'aboutir à une validation du projet médico-soignant par les instances au mois de juin, avant de poursuivre la construction des autres volets du projet d'établissement.